

Ecole maternelle Charles Perrault  
2 rue des sources  
77310 Pringy  
01 60 65 64 71  
Courriel : Ce.0771832y@ac-creteil.fr

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 6 NOVEMBRE 2018

### Participants:

Monsieur F.ORIOT Adjoint à la petite enfance et l'enfance  
Madame M-L LOUIS conseillère municipale déléguée au projet du rassemblement des deux écoles  
Madame M-F CONSCIENCE conseillère municipale  
Madame A. ISKRA responsable du service enfance et éducation  
Madame A. ZANATTA référente périscolaire maternelle  
Mesdames, B.TOUBA, A.RHODES-VIGUIER, E.NOUAILLE, M.DE VECCHI,C.CULAT enseignantes  
Madame D.VALTON, intérim de direction de l'école maternelle et enseignante  
Mesdames E.WEBER, S.GAUTHIER ,C.VOISIN représentantes des parents d'élèves : titulaires  
Monsieur L.CARIOU, représentant des parents d'élèves : suppléant  
Madame E.PAVADE, représentante des parents d'élèves : suppléante  
Mesdames A.CHOMAUDON , C. COCHIN et I. BRIAND : ATSEMS

### Excusés :

Madame V. LEFRANC, Inspectrice de l'Education Nationale,  
Monsieur E. BONNOMET Maire de Pringy,  
Monsieur P. WYLLEMAN, Délégué Départemental de l'Education Nationale  
Madame C.HARLINGUE , représentante des parents d'élèves : titulaire  
Mesdames A.DELAFLORE et S.DRAGONE , représentantes des parents d'élèves : suppléantes

Ouverture de la séance à 18h05

Présidente de séance : Delphine VALTON  
Secrétaire de séance : Blandine TOUBA

### Ordre du jour :

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école (présentation des divers membres du CE, résultats des élections, règlement intérieur du conseil d'école, les prises de paroles...)
2. Organisation pédagogique de l'école : Effectifs, classes, enseignants...
3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école (à envoyer en amont pour lecture)  
Présentation de la charte de la laïcité, charte internet.
4. Sécurité et hygiène : Exercice d'évacuation n°1, PPMS, PPMS attentat.
5. Présentation des orientations du projet d'école et des différents parcours (citoyen, culturel, santé).
6. Vie de l'école : Les activités régulières (EPS, organisation des LV...).  
Les aides spécifiques (APC, PPRE, PAP, RASED, PMQC, les AE...).  
Les sorties scolaires envisagées.  
Le carnet de suivi
7. Activités périscolaires : accueils, restauration, ALSH...
8. Coopérative.
9. Travaux.
10. Dates et horaires des prochains conseils d'école

# 1-MODALITES DU FONCTIONNEMENT ET ATTRIBUTIONS DU CONSEIL D'ECOLE

## --Présentation des membres représentant la mairie :

Monsieur **F.ORIOT** adjoint à la petite enfance et l'enfance

Madame **M-L LOUIS** conseillère municipale déléguée au projet du rassemblement des deux écoles

Madame **M-F CONSCIENCE** conseillère municipale

Madame **A.ISKRA** responsable du service enfance et éducation

Madame **A. ZANATTA** référente périscolaire en maternelle

## -Présentation de l'équipe enseignante :

Madame **Anne RHODES-VIGUIER**, enseignante de la classe de MS est PEMF (professeur des écoles maître formatrice). Son complément de service (50%) est assurée par Madame **Chloé CULAT**

Madame **Blandine TOUBA**, enseignante de la classe de PS/MS 1 travaille à 100 %

Madame **Edwige NOUAÏLE**, enseignante de la classe de PS travaille à 100 %

Madame **Delphine VALTON**, enseignante de la classe de PS /MS 2 assure l'intérim de direction de l'école. Son complément de service (25%) est assuré par **Mihaela DE VECCHI**.

## -Présentation des ATSEMS :

Madame **Agnese CHOMAUDON**, Madame **Coralie COCHIN** et Madame **Isabelle BRIAND**

## -Présentation des représentants des parents d'élèves :

Les titulaires sont :

Madame **VOISIN**, Madame **WEBER** et Madame **GAUTHIER**

Les suppléants sont :

Madame **PAVADE** et Monsieur **CARIOU**

Les élections se sont déroulées le **vendredi 12 octobre 2018**, le taux de participation a été de : **59.51 % essentiellement des votes par correspondance** (97 votants pour 163 inscrits)

## 2 - ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE (effectifs 2018/2019, classes)

Effectifs : **85** élèves (87 en déc)

PS : 42 élèves (+1)

MS : 43 élèves (+1)

4 classes :

**PS** : 21      **PS/MS 1** : 22 (10 PS & 12 MS)      **PS/MS 2** : 21 (11 PS & 10MS)      **MS** : 21

Arrivée en décembre de deux élèves : un PS et un MS.

Explication des interventions des ATSEM durant la journée.

A chaque période, les ATSEM changent de classe (rotation sur l'année scolaire).

## 3- VOTE ET APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE

M<sup>me</sup> VALTON indique que le règlement de l'école est adopté par le conseil d'école sur la base des dispositions du règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires de Seine et Marne en application du code de l'Education ([www.dsden77.ac-creteil.fr](http://www.dsden77.ac-creteil.fr)).

Mme Touba fait la lecture du nouveau règlement intérieur.

Les modifications suivantes sont demandées :

Ajout du paragraphe : **ACCUEIL ET SURVEILLANCE**

Ajout : « **Accueil des élèves** »

En **application du plan Vigipirate**, les portes sont fermées aux heures indiquées dans le présent règlement.

En ANNEXE, présentation et ajout de **la charte de laïcité** ainsi que de **la charte d'utilisation de l'espace numérique de travail (ENT) de l'école.**

Aucune question de l'assemblée.

Le règlement intérieur est ensuite voté à l'unanimité.

## **4- SECURITE ET HYGIENE :**

### **PPMS, bilan du 1 er exercice d'évacuation**

Un PPMS : plan particulier de mise en sûreté a été actualisé en septembre et un exercice évacuation sera réalisé d'ici la fin de l'année 2018 conjointement avec la mairie.

Le 1er exercice « évacuation incendie » a eu lieu **Lundi 24 septembre 2018** au matin → tout s'est bien passé.

### **Santé : PAI et visites médicales prévues**

Un projet d'accueil individualisé (PAI) est mis en place lorsque la scolarité d'un élève, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies) nécessite un aménagement (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence).

Ce document organise, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins thérapeutiques de l'enfant, les modalités particulières de la vie quotidienne dans la collectivité et fixe les conditions d'intervention des partenaires.

La directrice insiste sur l'importance de fournir les médicaments en double pour les enfants ayant un PAI (une trousse de médicaments pour la classe et une pour le temps périscolaire).

Des visites médicales sont programmées pour les élèves de MS.

**La PMI** réalise des tests auditifs, visuels et de langage auprès des élèves de **MS**.

L'infirmière de PMI M<sup>me</sup> GOUALOU sera présente du 10 au 14 décembre 2018.

## **5 -PRESENTATION DES ACTIONS ET DES ORIENTATIONS DU PROJET D'ECOLE**

Anne présente les différentes orientations du projet d'école :

### **Orientation 1 : UNE ECOLE QUI S'ADAPTE AUX JEUNES ENFANTS**

#### Objectifs

1/ Accompagner les transitions vécues par les enfants de PS

- Préparation de la rentrée scolaire avec les familles (Accueil des enfants de la crèche, Réunion d'information en mai/juin, Soirée d'adaptation en mai/juin,...)
- Réussir l'entrée à l'école maternelle en organisant une rentrée échelonnée

2/ Accompagner les transitions vécues par les enfants de MS

- Mise en place de projets communs MS/GS en lien avec le projet d'école : rencontres carnaval, fête de la galette, spectacle ...
- Mise en place d'un temps d'adaptation de MS en GS (Après-midi en classe de GS à l'élémentaire, Réunion de présentation en juin)

### **Orientation 2 : CONSTRUIRE UN PARCOURS CULTUREL EN MATERNELLE**

#### Objectifs :

1/ Développer l'entrée progressive des élèves dans la culture de l'écrit

- Elaborer une programmation par niveau, une programmation de spectacle vivant et de sortie
- Créer une trace à mettre dans le carnet de suivi afin de visualiser le parcours littéraire

- Prêt de livre à la BCD de l'école
- Création de sac à histoire (album, marottes, jeux, fiche lecteur)

2/ Développer l'entrée progressive des élèves dans le monde des arts

- Elaborer une programmation par niveau
- Créer une trace à mettre dans le carnet de suivi afin de visualiser le parcours artistiques

## 6- VIE DE L'ECOLE

### APC : ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves les mardis et jeudis midi de **11h50 à 12h35**. Elles sont organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité. Le travail en petits groupes permet de solliciter chaque élève et de favoriser les échanges avec l'enseignant.

Elles permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages dans les différents domaines d'apprentissage. (**Exemples** : renforcement de la maîtrise de la langue orale ; découverte de l'écrit, mise en œuvre de jeux symboliques et de jeux à règles...)

14 élèves de MS ont bénéficié de l'APC durant la **1<sup>ère</sup> période**

14 élèves de MS vont bénéficier de l'APC durant la **2<sup>ème</sup> période**

### PRESENTATION DES MODALITES D'EVALUATION A L'ECOLE MATERNELLE

Anne présente les modalités d'évaluation à l'école maternelle :

#### L'évaluation à l'école maternelle :

Ce que dit le programme d'enseignement de l'école maternelle de l'évaluation :

« L'évaluation constitue un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants (...) Les enseignants rendent explicites pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle. » (Extrait du programme d'enseignement de l'école maternelle - page 3)

#### **Le carnet de suivi des apprentissages permet de rendre compte des progrès de l'élève :**

Il rend compte des progrès selon une fréquence adaptée à son âge.

Il est régulièrement communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève.

Les enseignants collectent des productions, des témoignages de réussites sous forme de photographies prises au cours d'activités, de dessins, d'écrits, d'enregistrements....

Le carnet de suivi des apprentissages est communiqué aux parents ou au responsable légal de l'élève selon une fréquence adaptée à l'âge de l'enfant et a minima 2 fois par an.

#### **Les objectifs :**

Pour l'enseignant : suivre la progression de l'enfant et l'aider à cheminer vers la réussite.

Travailler la continuité en progressivité sur le cycle 1

Rendre compte des progrès de l'enfant à ses parents

Pour les parents : Suivre les progrès de leur enfant tout au long du parcours maternelle

Pour l'enfant : S'auto-évaluer

Prendre confiance en soi : comprendre qu'apprendre prend du temps et que plusieurs étapes peuvent être nécessaires pour réussir.

#### **Quelle forme ?**

Le support choisi est un classeur avec des intercalaires pour les 5 domaines d'apprentissage.

**Parmi tous les attendus de fin d'école maternelle, certains attendus ont été retenus.**

Des traces sont recueillies sous forme de : de photos, de productions d'élèves, d'observations écrites....

#### **Une synthèse des acquis :**

Une synthèse des acquis scolaires de chaque élève est établie à l'issue de la dernière année du cycle des apprentissages premiers (GS). Renseignée par les enseignants du cycle 1 réunis en conseil de cycle, elle est transmise à l'école élémentaire lors de l'admission de l'élève en première année du cycle 2

**L'évaluation positive** s'inscrit dans une dynamique d'apprentissage constructive.

Les rencontres avec les parents prendront le plus souvent la forme d'un dialogue en côte à côte, construit en appui du carnet de suivi des apprentissages et en fin d'école maternelle de la synthèse des acquis des élèves.

Les modalités de cette rencontre seront données aux parents quelques jours avant la rencontre.

### **LA CHORALE :**

Elle a lieu le lundi matin de 11h00 à 11h20 avec tous les élèves de PS/MS de l'école maternelle.

**Objectifs** : -Découvrir des sons et développer la mémoire auditive

- Apprendre à distinguer les paramètres musicaux : le timbre, la durée, la hauteur par comparaison et imitation et à qualifier ces caractéristiques
- Apprendre à reproduire et produire des rythmes
- Mémoriser des chants

### **SPORT**

LUNDI et MARDI →Jeux collectifs – Rondes et jeux dansés.

JEUDI ET VENDREDI →Parcours (**avec chaussons**) : Période 1 Grimper et Période 2 Sauter.

### **LE PRÊT DE BCD :**

Le prêt de livre commence cette période.

Classe de PS le lundi matin  
Classe de PS/MS 1 le mardi matin  
Classe de MS le jeudi après-midi  
Classe de PS/MS 2 le vendredi matin

### **L'ENT BENEYLU**

Les publications ont commencé courant octobre.

Les parents peuvent consulter le blog et le calendrier de la classe de leur enfant ainsi que ceux de l'école.

49 familles sur 84 ont consulté au moins une fois l'ENT de leur enfant.

### **LES SORTIES ET EVENEMENTS**

#### **Sortie au parc de Pringy :**

Deux sorties ont eu lieu : lundi 1<sup>er</sup> octobre au matin pour les classes de PS et MS

vendredi 5 octobre au matin pour les deux classes de PS/MS

**Objectifs** : Observer la nature à l'automne et réaliser des activités autour du Land'Art / Mandalas

#### **A venir :**

Décloisonnement Noël → du 26 au 30 novembre 2018

Spectacle « La folle vadrouille de Noël » → lundi 3 décembre 2018

Goûter de Noël → lundi 21 décembre 2018

Fête de la galette → mardi 22 janvier 2019

Semaine des jeux mathématiques → du 18 au 22 mars 2019

Sortie de printemps → du 8 au 12 avril 2019

Semaine des sciences → du 13 au 17 mai 2019

Exposition en fin d'année

Sortie de fin d'année en cours de réflexion /recherche

Une maman demande s'il est envisageable d'organiser des « ventes » pour contribuer à la coopérative, l'équipe pédagogique y répond favorablement.

## **7-ACTIVITES PERISCOLAIRES : ACCUEILS ET RESTAURATION**

Présentation de la référente périscolaire : Adeline

La mairie propose plusieurs prestations :

7h30- 8h20 : accueil périscolaire du matin  
11h45- 13h35 : pause méridienne → restauration scolaire  
16h30 -18h30 : accueil périscolaire du soir

Accueil du matin entre 11 et 12 enfants.

Pour le temps méridien, il y a au maximum 64 enfants avec 2 services :

1<sup>er</sup> service : PS

2<sup>nd</sup> service : MS .

Cette année les ATSEMS et animateurs tournent entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> service.

Accueil du soir

HA partir du jeudi 8 novembre, il y a aura deux animateurs au lieu de trois à partir de 17h30.

Accueil de loisirs extra-scolaire pour la première fois première semaine des vacances de la Toussaint, il y a eu 30 enfants accueillis dont 19 maternelles.

Tout s'est très bien passé, les retours sont très positifs.

Les locaux de l'école ont été investis pour l'occasion, dont la classe du bas pour les élémentaires.

Les enfants étaient accueillis soit à la journée, soit à la matinée soit l'après midi

Il n'y aura pas d'accueil pendant les vacances de Noël par contre un accueil sera prévu pour les deux semaines des vacances de février et de printemps.

Depuis septembre la structure périscolaire de l'école maternelle est déclarée auprès de la DDCS. Ce qui permet d'obtenir des subventions de la CAF par exemple.

A ISKRA insiste sur le fait que la mairie est disponible pour aider à l'utilisation du compte citoyen. Que les enfants seront pris en charge en cas d'imprévus. Ne surtout pas hésiter à appeler.

## 8-COOPERATIVE

Il restait 1377.92 euros en juillet 2018 et à ce jour le montant est de : 2 129,55€

### Dépenses :

L'assurance et la cotisation OCCE pour un montant de : 209,25 €

Achats matériel pédagogique : 145,66 €

Semaine du goût : 68,12 €

Achat albums en lien avec le projet d'école : 185,85€

Achat PPMS : 59,98€

### Recettes :

Dons des familles : 1 440 €

### **Prochaines dépenses prévues :**

Blog BENEYLU : **49€**

Le spectacle de NOEL « La folle vadrouille de Noel » qui aura lieu le lundi 3 décembre 2018 (Compagnie « Planète Mômes ») pour un montant de **420 €** financé par la coopérative scolaire avec une partie de la recette de la kermesse (800 euros environ contre 200 l'année d'avant : différence faite par la tombola).

Concernant l'enveloppe budgétaire de la mairie pour un cadeau de Noël, l'équipe enseignante propose qu'elle soit utilisée pour un spectacle de Noël ou moment festif plutôt qu'un cadeau type livres CD ou autres.

## 9-TRAVAUX REALISES ET A REALISER

### **Travaux réalisés :**

- Fixer des étagères dans le dortoir
- Protection des poteaux dans la salle d'activités physiques et sportives
- Fixer les sèche-dessins dans les 4 classes
- Changer les porte-manteaux devant les classes 1, 2 et 4
- Repeindre les jeux au sol dans la cour de récréation
- Poser des lattes de bois sur les murs du hall en bas

- Changement des serrures des portes (PPMS)
- Fixer le petit tableau blanc dans la classe 4
- Anti-pinces doigts sur les portes non équipées (couloir bureau, descente de l'escalier)
- Bloc fenêtre
- Tailler la haie dans la cour de récréation

**Travaux à réaliser :**

- Fixer une étagère dans la salle de motricité
- Réparer le tapis vert dans la cour
- Réparer le TBI de la classe 1
- Réparer le portail blanc du bas (difficile à ouvrir)
- Renforcer étagère au-dessus du tableau blanc dans la classe 3
- Attacher les tables individuelles dans les classes 2 et 4
- Monter le meuble de peinture en élémentaire classe de Céline
- Déplacer le porte-manteau (derrière la porte) du bureau sur le petit mur près de la fenêtre.
- Tracer une ligne blanche dans la cour de récréation
- Poser des rideaux noirs dans la classe 1 (dortoir mobile)

Madame VOISIN, représentante des parents d'élèves précise qu'elle n'a pas reçu de questions des parents d'élèves à poser.

La séance est levée à 19h43

## **10 -DATES DES PROCHAINS CONSEILS D'ECOLE**

Vendredi 8 février 2019 : conseil d'école n°2

Mardi 18 juin 2019 : conseil d'école n°3

Le secrétaire de séance : Blandine TOUBA

La présidente de séance : Delphine VALTON